N° 178 — 22e Année

LE NUMERO CINQ CENTIMES

Lundi 27 Juin 1910

REDACTION :
ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 13, près du théâtre du Fontenoy. — (Téléphone 051)
TOURCOING, rue Verte, 53. (Téléphone 156)
Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs — Un an : 20 francs
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES. . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS. . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES. . . . . 1 fr. » —

Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal : à Paris, dans nos bureaux 30, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 157
A LILLE : N° 97

Deux Ministres et un Sous-Secrétaire d'État à Lille et à Roubaix

LA JOURNÉE

— Le ministre du Commerce a inauguré, à Lille, le monument de Pierre Legrand; M. Sarraut a présidé la fête régionale de gymnastique.

— A Roubaix, le général Brun, ministre de la Guerre, a présidé la distribution des récompenses du concours de tir.

— Des bagarres sanglantes ont eu lieu dans l'Aubervilliers ; il y a eu plusieurs blessés.

— Dans l'Allier ont été célébrées les obsèques du maître mécanicien Chandac, du « Pluviôse ».

LE CONGRÈS DE COPENHAGUE

Nous avons, nos lecteurs ont pu le remarquer, un faible pour les congrès internationaux. On y voit de nombreuses bonnes volontés s'y rencontrer ; bien des préjugés y disparaissent et les délégués de nationalités diverses ne manquent pas de juger plus sainement ceux dont ils sont les hôtes momentanés. Or, parmi les prochaines réunions internationales, figure au premier rang le congrès international d'assistance qui va tenir ses assises au mois d'août, à Copenhague.

Ce fut au cours de l'exposition universelle de 1889 qu'eut lieu la première réunion internationale d'assistance. Sans doute, entérieurement, il y avait eu en 1856, un congrès à Francfort sur le Mein, en 1857, une seconde assemblée à Bruxelles suivie d'une troisième réunion à Londres, mais ces premières tentatives étaient demeurées sans lendemain. Le congrès de 1889 a donné naissance à une organisation permanente, dont le siège jusqu'à ce jour est Paris, organisation qui a maintenu vingt ans d'existence et dont l'influence s'est très heureusement manifestée sur la continuité des travaux des divers congrès. Trois noms, ceux de Théophile Roussel, de Casimir Périer et d'Emile Loubet, synthétisent l'œuvre accomplie.

Théophile Roussel qui incarna jusqu'à sa mort le mouvement philanthropique, né avec la troisième République, créa, en 1889, la société internationale pour l'étude des questions d'assistance et organisa, en 1906, le congrès de Genève, véritable prolongement de celui de 1889. Il en préparait un troisième à Paris, à l'occasion de l'exposition de 1900, lorsque, sentant ses forces décliner, il se choisit comme successeur, avec l'assentiment de ses collaborateurs des divers pays, M. Casimir Périer, ancien président de la République.

Celui-ci présida en 1900, le double congrès international d'assistance publique et privée et d'assistance par le travail et fit, dans les dernières séances, accepter la création d'une commission qui prit le nom de Comité international des Congrès d'assistance publique et privée.

Se constitution fut œuvre laborieuse; Casimir Périer imbu d'un sentiment de haute convenance internationale, ne voulait en effet en tenir la présidence que du libre choix de ses collaborateurs ; il avant, avant tout, le désir de faire œuvre internationale et sa crainte de chaque instant était que la décision de ses collègues fut inspirée par le souvenir de la suprême magistrature qu'il avait occupée en France ; aussi n'accepta-t-il le mandat qui lui fut confié, qu'avec l'idée de céder la place à un autre président à l'expiration de ses pouvoirs.

Sa résolution était si bien prise qu'au congrès de Milan, il fallut des démarches répétées pour l'amener à conserver ses fonctions, et encore ne se décida-t-il que parce que, fait bien caractéristique, le porte-parole de ses collègues fut M. Muensterberg, directeur de l'assistance publique de Berlin.

Le congrès de Copenhague était décidé et les questions à traiter seules restaient à déterminer quand le mort ravit prématurément Casimir Périer à son œuvre d'assistance internationale. M. Emile Loubet fut acclamé son successeur avec la même unanimité mondiale, non seulement parce qu'il avait occupé, après lui, la première charge de l'Etat, mais aussi parce que l'on savait que c'était sous l'inspiration et sur les conseils précis de M. Loubet lui-même, que M. Casimir Périer avait choisi, comme occupation d'ex-président de la République, l'organisation de l'assistance et de l'accord à concerter, en matière charitable, entre l'action publique et les œuvres privées.

Le nouveau président du Comité international aime à se souvenir, qu'avant d'être à la tête du Gouvernement de la France, il présida le Sénat et fut, pendant longtemps, maire de sa ville natale, aussi s'efforce-t-il de préparer des solutions pratiques et prochaines. C'est dans cet ordre d'idées qu'il a londé le Bureau international d'études pour l'assistance aux étrangers, dont la création sera certainement approuvée par le Congrès de Copenhague qui dira s'il convient d'en conserver le siège à Paris.

Une des principales questions mise à l'ordre du jour du Congrès est en effet celle de l'assistance aux étrangers ; tout fait espérer que des discussions auxquelles elle donnera lieu, sortiront des indications précises de nature à fournir aux chancelleries, qui n'en demeureront pas moins seules compétentes pour trancher les difficultés financières nées de l'assistance réciproque, la notion bien nette d'un réveil de la conscience internationale. Si l'on remarque que M. Loubet en personne est désigné pour présider la séance d'ouverture du Congrès, que les membres de la famille royale de Danemark doivent y assister, on comprendra facilement les répercussions profondes de cette manifestation.

De plus en plus, les droits des déshérités s'affirment d'une façon intangible, le monde peu à peu s'oriente vers les doctrines solidaristes. Chose profondément réconfortante, c'est la France qui demeure l'initiatrice de cette évolution vers la bonté et la justice ; c'est elle qui, du consentement de tous, dirige l'effort commun vers un meilleur avenir social. On ne saurait réprimer un certain sentiment du légitime fierté, en constatant que, malgré ses revers, elle est demeurée la nation vers laquelle se portent spontanément les espérances de ceux qui travaillent à l'amélioration des conditions de la vie contemporaine.

LOUIS DUTROY.

LE TSAR DES BULGARES en France

A la suite de la visite du tsar Ferdinand au camp de Châlons, un lunch a été servi où le tsar et le général Brun, ministre de la guerre, ont prononcé des discours.

Le souverain a dit quelle admiration il avait ressentie en suivant la manœuvre de nos troupes :

« C'est avec joie a-t-il dit, que j'ai constaté une fois depuis, l'intelligence, la souplesse, l'ardeur du soldat de France, patrimoine que tant de glorieux aînés lui transmirent et qu'il a conservé avec orgueil. »

Il a dit aussi quelle émotion avait été la sienne en suivant les magnifiques envolées de nos officiers aviateurs.

Enfin, avec infiniment de tact, il a adressé un souvenir cordial aux victimes du « Pluviôse » et fait l'éloge de nos braves marins.

Dans sa réponse, le général Brun, ministre de la guerre, a exprimé la reconnaissance de l'armée pour l'éloge précieux que venait d'en faire le tsar des Bulgares et dit l'amitié de nos officiers pour ceux de l'armée bulgare qui viennent achever en France leur instruction.

Après les toasts, le roi a remis au général Brun, et à M. Sarraut, la grand cordon de Saint-Alexandre.

L'ACTION SYNDICALISTE

Le Congrès des P. T. T.

Le Congrès des facteurs receveurs s'est clos samedi après l'élection du Conseil sortant. Une délégation reçue le matin au Ministère des Travaux publics a annoncé qu'elle avait obtenu en grande partie satisfaction. Un crédit indicatif de 50 francs a été voté en vue du rattachement de l'Union Amicale à une Fédération de tous les Sous-Agents des Postes.

Chez les Travailleurs de l'Etat

Le Congrès de l'Union Fédérative des travailleurs de l'Etat a adopté un ordre du jour s'élevant contre le projet de décret actuellement élaboré par le ministère de la marine et déclarant s'en tenir aux prescriptions du 13 juin 1907 améliorées dans le sens indiqué par les différents congrès de la marine.

Les Croque-morts manifestent

Les croque-morts manifestant samedi soir devant l'Hôtel de Ville où s'était réuni le Conseil Municipal, ont brûlé un mannequin sorti d'un corbillard.

La foule a paru peu goûter cette manifestation macabre.

Incidents de Grève à Marseille

Des terrassiers en grève qui voulaient débaucher des camarades aux Martigues, et que des gendarmes tentaient de disperser, ont tiré des coups de revolver. Un journalier a été blessé.

Douze arrestations ont été opérées.

La conquête de l'air

AU POLE NORD EN DIRIGEABLE

L'expédition préparatoire au Spitzberg, qui a pour objet de vérifier le possibilité d'une expédition arctique en dirigeable « Zeppelin », quittera Kiel le 2 juillet. Au Spitzberg, attend, prêt à partir, le vapeur norvégien « Phénix », construit pour la navigation dans les glaces, et à bord duquel on a l'intention de faire des reconnaissances dans la région des glaces.

A cette expédition préparatoire, prennent part notamment le comte Zeppelin et le conseiller intime Hergesell.

LILLE EN FÊTE

M. Jean Dupuy, Ministre du Commerce, inaugure la statue de Pierre Legrand. -- M. Sarraut préside la XXVe Fête régionale de Gymnastique du Nord et du Pas-de-Calais et visite le Tournoi international d'Escrime. -- Les réjouissances populaires ont lieu au milieu de l'allégresse générale.

Qui donc se plaignait de la rareté des voyages ministériels dans le Nord ?

Il y a à peine trois semaines, c'était M. Ruau, ministre de l'Agriculture, qui venait visiter le concours agricole ; c'étaient hier deux ministres et non des moindres, MM. le général Brun et Dupuy, plus un sous-secrétaire d'Etat, M. Sarraut; dans trois semaines ce sera M. Doumergue, à Dunkerque ! Avouez qu'il y a là de quoi donner satisfaction aux plus exigeants !

L'arrivée des Ministres

C'était donc un véritable train ministériel que celui qui fit son entrée, hier matin, à 11 heures 07 — soyons précis — dans la gare de Lille ; sur le quai se trouvaient de nombreuses personnalités officielles et autres :

La Statue de Pierre Legrand

MM. Vincent, préfet du Nord ; Poité et Trystram, sénateurs ; Davaine, Vandama et Bar, députés ; Richard, secrétaire général de la préfecture ; Delesalle, maire de Lille ; Cibeys, Vancauwenberghe, conseillers généraux ; les généraux Davignon, commandant le 1er corps d'armée ; Chamoin, commandant la 1re division d'infanterie ; Le Gall, trésorier-payeur général ; Faucheur, président de la Chambre de Commerce ; Le Goaster, inspecteur principal ; Fauveu, maire d'Hellemmes ; Titren, président du Bureau de bienfaisance ; Assoignion, secrétaire général de la mairie ; docteur Bécourt; Plouvier, président du comité Pierre Legrand ; Patrice; Aldebert, directeur du Mont de Piété ; Albert Sévenant, Basquin, Georges Petit, etc.,

Notre rédacteur en chef, M. Georges Robert, avait adressé au comité d'organisation la dépêche suivante : « Etat santé m'empêche partir ; regrets profonds, suis de cœur avec vous ».

A l'arrivée du train, tout ce monde se dirige vers le wagon-salon d'où descend M. Jean Dupuy, ministre du Commerce, qu'accompagnent MM Bersez et Girard, sénateurs du Nord ; Bouquel, directeur de l'enseignement technique au ministère du Commerce; Dautresme, préfet des Basses-Alpes ; Bertin, chef adjoint du cabinet du ministre. M. le général Brun, accompagné de MM. Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, et Hayes, sénateur du Nord, reste dans le train qui doit le mener à Roubaix où il va présider les fêtes de tir.

Après les présentations, le cortège monte dans les landaus et, escorté d'un peloton de gendarmes, se rend immédiatement au square Daubenton où se dresse, enveloppée d'un voile gristre, la statue de Pierre Legrand.

Inauguration du Monument

L'arrivée du cortège est saluée par les trompettes des chasseurs et par la « Marseillaise », qu'exécute la musique des Canonniers ; les sociétés d'anciens militaires et combattants de 1870-71 — dont quelques-unes, pour des motifs plus ou moins plausibles, ont cru devoir s'abstenir de participer à cette cérémonie — se groupent autour de la statue, drapeaux déployés. On remarque parmi les assistants la présence de M. Lambert, neveu de Pierre Legrand, de M. Paul Collignies, conseiller à la Cour d'appel de Paris, on remarque également la présence d'élèves de l'Ecole des arts et Métiers de Lille et l'un d'eux se détachera tout à l'heure pou réposer, au nom de ses camarades, un bouquet au pied du monument.

LES DISCOURS

Une petite tribune a été érigée à quelques pas de la statue ; M. Bersez, sénateur, président du conseil général du Nord, y prend place le premier et prononce, en ces termes, un vibrant éloge de Pierre Legrand :

Discours de M. Bersez

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Maire,
Messieurs,

Il y a quinze ans — c'était exactement le 4 juin 1895 — une tombe s'ouvrait au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, pour recevoir les restes d'un Lillois qui avait été préfet de la Défense Nationale et trois fois ministre.

Trois jours auparavant, l'éloge de Pierre Legrand avait été prononcé au Palais-Bourbon par M. Henri Brisson, qui était déjà le président respecté de la Chambre des députés, et qui trouva des paroles émouvantes pour louer son collaborateur du cabinet de 1885 et son fidèle ami.

Un autre ancien président du Conseil, M. Floquet, vint sur la tombe rendre hommage aux vertus civiques de Pierre Legrand, après M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, parlant au lieu et place du ministre du commerce empêché.

Aujourd'hui comme alors, le gouvernement a tenu à s'associer officiellement aux républicains du Nord pour honorer la mémoire d'un des meilleurs de leurs aînés, qui demeure pour eux un guide ferme et sûr.

Nous ne saurions trop vous remercier, Monsieur le Ministre, d'avoir bien voulu nous apporter ici la preuve que l'on se souvient, au ministère du commerce, de l'homme éminent qui le dirigeait en 1885 et en 1886.

Je vous exprime donc nos sentiments reconnaissants, et je regrette seulement qu'ils ne puissent être traduits par le président actif du comité de ce monument, mon collègue et ami Maxime Lecomte, qui est éloquemment parti — si son état de santé lui avait permis de se joindre à nous — de Pierre Legrand, auprès de qui il a combattu, et qu'il a beaucoup aimé.

M. Jean Dupuy inaugure la statue de Pierre Legrand

Pour Legrand, l'activité dans la vie publique au moment où Pierre Legrand disparaissait. Je suis de ceux toutefois qui, sans l'avoir intimement connu, n'ont pas oublié la grande leçon de dévouement qui se dégage de toute son existence, entièrement consacrée à la démocratie. C'est pourquoi je n'ai point décliné l'honneur de rappeler la carrière et l'œuvre de l'homme d'Etat dont ce monument doit perpétuer le glorieux souvenir, dans la ville où il naquit en 1834, et qui lui a voué la même gratitude que à Faidherbe et à Testelin.

Pierre Legrand, qui était d'une famille de robe, fut avocat comme son père et comme lui bâtonnier. Mais son père n'était pas seulement jurisconsulte, il était aussi un homme d'action, qui ne sut pas ou plutôt ne voulut pas rester étranger à la lutte des partis et qui, en 1832 fit partie de l'opposition libérale au Corps législatif.

Pierre Legrand eut donc, de bonne heure, le goût de la discussion, et l'affectueuse influence qu'exerçait sur lui Testelin — qui fut le premier à pressentir ses dons et ses mérites — le poussa vers la politique le plaça et brilla avec...

C'est aux élections municipales de 1869 que Pierre Legrand fit pour la première fois acte de candidat. Il était adjoint au maire de Lille quand, à la fin de septembre 1870, il devint préfet du Nord en remplacement de Testelin, nommé commissaire de la Défense Nationale pour les départements du Nord, de l'Aisne, du Pas-de-Calais et de la Somme. Ce préfet improvisé fit montre de telles qualités dans l'organisation des services de la mobilisation, que Gambetta put dire, en visitant la préfecture après sa descente de ballon : « Ce n'est plus une préfecture, c'est un grand ministère ! »

On sait avec quelle énergie Pierre Legrand seconda dans le Nord, auprès de Testelin, l'héroïque effort du gouvernement de la Défense Nationale.

Lorsqu'il fut remplacé par Paul Bert à la tête de l'administration départementale, il reprit sa place d'avocat ; mais ce ne fut pas pour longtemps. Ses concitoyens tenaient en effet, à conserver ce représentant vigilant, dont ils avaient pu apprécier la foi patriotique et l'ardeur républicaine. Ils le renvoyèrent siéger à la mairie; puis, le 4 octobre 1874 les électeurs du canton Centre de Lille lui donnèrent la succession du général Faidherbe au Conseil général où, pendant dix-huit ans, il intervint dans toutes les questions importantes, et où il s'occupa plus spécialement de tout ce qui touche à la réglementation du travail dans l'industrie.

Le 20 février 1876, il était élu député, sans concurrent, sur un programme très net. Le patronage de Testelin était d'ailleurs pour sa candidature, un sûr garant de républicanisme. « Ce que je suis ? » s'écriait Pierre Legrand, dans une conférence que Testelin présidait, « Ce que je suis ? Résolument républicain. Ce que je veux ? La consolidation de la République, le seul gouvernement possible désormais. »

En 1877 après la dissolution de la Chambre, Pierre Legrand déclarait dans un manifeste, en sollicitant le renouvellement de son mandat de député : « J'ai l'honneur d'appartenir au groupe des 363 députés formant la majorité de la Chambre dissoute; je ne regrette aucun de mes votes, et, si vous me choisissez encore comme votre représentant, je retournerai à Versailles continuer l'œuvre interrompue par l'acte du 16 mai. » Pierre Legrand lui réélu par 8 884 voix contre 8.814 à son concurrent.

Il marqua fortement sa place à la Chambre des députés en intervenant pour dénoncer les abus auxquels pouvait donner lieu la présence de ministres du culte dans les commissions des hospices, puis en défendant la liberté du colportage des journaux, brochures, livres et autres imprimés, enfin en appuyant toutes les mesures destinées à assurer le développement de l'instruction publique.

Aux élections générales de 1881, il se présentait avec un programme où il avait inscrit trois grandes questions qui montrent assez qu'en son progrès n'effrayait aucunement : la révision de la Constitution, la réforme de la magistrature, la séparation des églises et de l'Etat. Il dénonçait, du reste, très nettement le mot « progressiste » dont il semble que depuis on ait singulièrement affaibli le sens. « Selon moi, disait-il, la République ne peut être que progressiste. Marchons tous unis et confiants vers ce but : le progrès par le consaut. »

C'est sur son initiative et sur celle de quelques-uns de ses amis, que fut créé en 1882 le groupe de l'Union Républicaine, où il devait rassembler, « au dehors de toutes les questions de personnes, les députés décidés à persévérer et à soutenir devant le Parlement les lois du progrès démocratique. » Appelé à la présidence du groupe, il ne l'abandonna que pour accepter, le 7 août 1882, le portefeuille du commerce dans le cabinet Duclerc où il eut pour collègue un autre démocrate qui devait accéder aux plus hautes fonctions de l'Etat, M. Armand Fallières, le dévoué et vénéré Président de notre République.

La stabilité des ministères était alors beaucoup moins grande qu'elle l'est aujourd'hui, et le cabinet Duclerc ne dura que six mois. Mais trois ans plus tard, M. Henri Brisson, succédant à Jules Ferry comme président du Conseil, confiait de nouveau à Pierre Legrand le ministère du commerce, où il avait déjà fait, en peu de temps, de bonne besogne. Cet en cette année 1885 que prit corps le projet de l'Exposition universelle de 1889, et que le ministère du commerce put obtenir le vote d'un premier crédit de 100.000 francs destiné aux études préparatoires de cette Exposition, qui fut en grande partie son œuvre : et où il se plaisait d'ailleurs « sinon les rois, du moins les peuples. »

Cependant huit jours seulement après, le 4 octobre 1885 en même temps que Jean Baptiste Trystram, — à qui la démocratie du Nord garde aussi un reconnaissant souvenir, — Pierre Legrand rentra au Parlement, deux ans plus tard. Le 21 novembre 1886, les républicains s'étaient déjà ressaisis en faisant Trystram. Le 27 novembre 1887, ils complétèrent l'acte de réparation, en adjoignant à Pierre Legrand et à Maxime Lecomte plus de 90.000 voix de majorité sur leurs adversaires, après avoir envoyé le 21 juin, siéger au Luxembourg notre ami Albert Girard qui fut le premier sénateur républicain de notre département.

Au mois d'avril de l'année suivante se formait le cabinet Floquet, dans lequel le ministère du commerce était pour la troisième fois, attribué à Pierre Legrand. C'est alors que, tout en travaillant sans relâche à la préparation de l'Exposition de 1889, qui devait si parfaitement réussir, Pierre Legrand eut à mener avec son collègue des affaires étrangères, M. Goblet, les longues et importantes négociations engagées entre la France et l'Italie au sujet des tarifs douaniers.

Deux fois encore en 1889 et en 1893, Pierre Legrand se vit renouveler son mandat de député. Mais bien qu'il eût gardé toutes les apparences de la force, il ne pouvait résister longtemps aux fatigues qu'il s'était imposées durant toute sa carrière. Son dernier acte public fut un parti

M. Bersez, Président du Conseil Général du Nord prononce un discours devant le Monument